

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « Banque Nationale Agricole »

Suite à la décision prise par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la **Banque Nationale Agricole**, tenue le 29 avril 2019, de ne pas distribuer des dividendes, les 640 000 actions nouvelles gratuites, issues de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 mars 2019, seront assimilées aux 35 200 000 actions anciennes et négociées sur la même ligne de cotation, **à partir du 06 mai 2019**.